RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A. TAXI AGEN 2

SASU en formation au capital de 5 000 euros
94 rue du pont de la garde 47000 AGEN

Le soussigné :

Monsieur EL MARNISSI Amar
Né le [redacted] à [redacted] (Maroc), de nationalité [redacted]
Demeurant [redacted] (France)

Agissant en qualité d'associé fondateur de la Société décide de nommer

En qualité de Président :

Monsieur EL MARNISSI Amar
Né le [redacted] à [redacted] (Maroc), de nationalité [redacted]
Demeurant [redacted] (France)

Qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.
Le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et règlementaires et conformément aux dispositions statutaires.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Fait à Agen.
Le 30 Janvier 2025.

Signature des associés
EL MARNISSI Amar
[redacted]

Monsieur EL MARNISSI Amar
Signature précédée de la mention :
« Bon pour acceptation des fonctions de Président »
[redacted] des fonctions de président

[redacted]